

Tout ce qui est humain est notre

Comité d'Hennebont et son antenne de Port-Louis

APPEL A LA SOLIDARITE

Contraint par la pandémie, le comité a cessé ses activités publiques à l'exception des distributions solidaires de produits alimentaires et de première nécessité sur les deux sites d'Hennebont et de Port-Louis.

DES ACTIONS EN SOMMEIL.

Les collectes de vêtements, mobiliers, livres, articles divers sont suspendues. Sont suspendues également les braderies hebdomadaires ainsi que les initiatives portées par les bénévoles des sites d'Hennebont et de Port-Louis qui donnent au comité les moyens financiers lui permettant d'accomplir au mieux sa mission d'association humanitaire.

UNE SITUATION FINANCIERE TEMPORAIREMENT DEGRADEE.

Cette situation met le comité dans une situation de précarité dont nous devons mesurer les effets à moyen et à long terme

Les ressources générées par les initiatives conduites par les bénévoles représentent 97 % des recettes de fonctionnement.

La mise en sommeil des initiatives du comité, braderies, initiatives de spectacles, etc... va provoquer une baisse significative des recettes estimée au moins au tiers du budget total annuel de l'association.

Il est possible que le gouvernement décide de donner une aide aux associations humanitaires et caritatives, cependant celle-ci ne pourra sans doute pas couvrir les manques à gagner résultant de la situation actuelle.

UN ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE FAMILLES AIDEES.

Dans le même temps, on observe une augmentation régulière du nombre de familles bénéficiaires et les prévisions de la montée du chômage sont particulièrement inquiétantes ; nous risquons d'avoir à venir en aide à nombre de nouvelles familles victimes des conséquences de la pandémie. A ce jour, le comité reçoit entre 90 et 110 familles, soit plus ou moins 250 à 300 personnes qui sont concernées par la distribution solidaire alimentaire et de produits de première nécessité.

POURSUIVRE LES ACTIONS DE SOLIDARITE.

Par ailleurs, ce sont l'ensemble des initiatives du comité - vacances et loisirs des enfants et des familles, Père Noël vert, aide aux réfugiés, initiatives de solidarité nationale et internationale... qui risquent d'être mises à mal. Le comité a décidé de lancer un appel aux dons solidaires sous la forme d'une

CHAINE de la SOLIDARITE du COMITE d'HENNEBONT et de SON ANTENNE de PORT-LOUIS

Cet appel s'adresse à toute la population, aux maires, aux magasins grandes surfaces, aux commerces de proximité, aux entreprises des communes de la "rive gauche", Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Kervignac, Landévant, Sainte-Hélène, Nostang, Languidic, Plouay, Inguiniel, Merlevenez, Brandérion, Locmiquélic, Riantec, Plouhinec, Gâvres, Port-Louis. Il s'agit de solliciter des aides et de collecter des moyens financiers par chèques ou en espèces permettant de tenter d'amortir au mieux la situation très compliquée que nous allons devoir affronter.

Les dons pourront être adressés au Comité Secours Populaire Français - 13 rue Léo Lagrange 56700 HENNEBO ou déposés à Port-Louis au magasin L'Echauguette, 45 Grande Rue 56290 PORT LOUIS. Les chèques sont à libeller à : S P F Comité d'Hennebont 56700.

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 75% de son montant, dans la limite d'un plafond de 552 euros. Au-delà de ce plafond la réduction est de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 60 euros vous revient en réalité à 15 euros.